

Comédien acteur

RNCP6558 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2018

Certificateur(s)

Association théâtrale de recherche et d'expression (ATRE)

<http://www.atrelyon.net>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le COMEDIEN/ACTEUR est un artiste dramatique, acteur cinéma, figurant/figurante, répétiteur/répétitrice de dialogues, silhouette, conteur/conteuse, voix off, doublure, intervenant/formateur théâtre,... Il est amené à :

Exercer son art d'interprète et développer ses capacités artistiques : interpréter et créer un personnage, une situation, une idée, devant des publics, caméras ou micros, à partir d'un support de création et à l'aide de techniques d'expression corporelle ou orale.

Construire son parcours professionnel : communiquer sur son travail à la fois sur le plan technique (sur scène, sur un plateau, avec tous les collaborateurs présents) et sur le plan promotionnel (conception d'outils de diffusion, s'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle,...)

Développer et élargir ses relations professionnelles : stratégies de recherche d'emploi, travail sur CV et lettre de motivation, développer son réseau,...

Connaissance de l'environnement socio-professionnel du métier d'acteur : dispositions réglementaires, structuration économique, modes d'organisation de spectacles, etc...

Elargir et valoriser son champ de compétences professionnelles : fonction de formation ou médiation : transmettre son savoir-faire et ses compétences à différents publics (enfants, adultes,...) au travers de cours ou d'ateliers, aborder des activités de médiation culturelle (animation, sensibilisation,...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

MANAGEMENT DU SPECTACLE VIVANT

- gestion du cadre contractuel et juridique (statuts du comédien/acteur, droits d'auteur et droits connexes)
- gestion de la communication (utiliser des outils modernes, écrits et oraux, rédiger un dossier de presse, des courriers informatifs, créer des affiches, tracts, ...).
- management de la carrière de la personne (rédiger et concevoir un CV, lettre de motivation, projet professionnel, constitution d'un réseau, trouver un stage en entreprise culturelle en relation avec son projet professionnel)

THEATRISATION ET MISE EN ACTE

- training du corps et de l'esprit (mettre au service de l'œuvre ses capacités physiques et intellectuelles)
- mise en œuvre de techniques de théâtralisation (voix parlée et chantée, gestuelle, danse, dissociation corps/voix..)
- mise en œuvre de techniques théâtrales et cinématographiques (restituer un texte, phrasé, rythme, créer un personnage, s'adapter à différents registres du théâtre et du cinéma.)
- mise en œuvre de différents registres artistiques (clown, marionnettes, conte, improvisation, lecture, travail devant

la caméra, en plein air)

MISE EN SITUATION ET RESTITUTION

- préparation d'un spectacle (préparation administrative d'un spectacle, communication, diffusion, préparation intellectuelle, analyse d'œuvre)
- spectacle (capacités et qualités durant la représentation : transmission d'émotions, présence scénique, réaction pertinente aux partenaires- enseignement du théâtre à différents publics
- enseignement du théâtre à différents publics : capacités à transmettre à des publics variés (enfants, adolescents, adultes) les bases du théâtre

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Théâtre / Compagnie théâtrale / Spectacle vivant / Scène / Cinéma / Télévision / Ecoles / Entreprises

Dans le secteur du spectacle vivant (théâtre) et autres (chanson, marionnette, cabaret, cirque, mime, arts de la rue), les entreprises-employeurs sont les théâtres nationaux, les théâtres de ville, les théâtres privés et autres producteurs, les centres dramatiques, les scènes nationales, les scènes conventionnées, les compagnies dramatiques conventionnées et plus généralement les compagnies professionnelles.

Elles peuvent également être des structures de programmation épisodique (festivals notamment).

Le comédien peut également être engagé par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ du Guso (cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales...).

Dans le secteur de l'audiovisuel (télévision, synchronisation-doublage, cinéma, publicité, film d'entreprise et radio), les entreprises-employeurs sont les sociétés de production cinématographique, les sociétés de production audiovisuelle (radio ou télévision sur supports variés).

Le comédien/acteur peut s'exercer également à des fonctions de formation et de médiation (sensibilisation au théâtre, animation d'ateliers,...) auprès d'un jeune public ou auprès d'adultes au sein d'écoles (conservatoire, écoles de théâtre privées, écoles primaires, collèges et lycées publics) ou encore d'entreprises (théâtre forum, ateliers de « prise de parole en public », etc...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Artiste dramatique, acteur cinéma, figurant/figurante, répétiteur/répétitrice de dialogues, silhouette, conteur/conteuse, voix off, doublure,...

Formateur, formatrice d'acteur

Créateur, créatrice de spectacle

L'activité s'exerce le plus souvent sous le statut de salarié intermittent du spectacle.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022

Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un jury composé de 6 personnes :

- Président du jury : le directeur artistique de ATRE
- 3 formateurs ou administrateurs de l'association
- 1 intermittent du spectacle (comédien, metteur en scène extérieur à ATRE)
- 1 responsable de structure culturelle (extérieur à ATRE)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2018

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Mail : atrelyon@sfr.fr

Site Internet : www.atrelyon.net

<http://www.atrelyon.net>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6558/>